



Société à Capital Public - au capital de 1 500 000 000 F CFA
Créée par Décret N°71/Df/95 1^{er} mars 1971 et transformée par Décret N°2019/205 du 24 avril 2019
Public Limited Company (Ltd.) with a capital of CFA Francs 1,500,000,000
Created by decree N.71/Df/95 of March 1, 1971 and transformed into a Public Limited Company by Decree N.2019/205 of April 24, 2019

COMMUNIQUE RADIO PRESSE

N° 002 /02/2024/MAGZI/DG/LAA

Il me revient que la nouvelle zone industrielle de NOMAYOS fait déjà l'objet d'occupation illégale par des tiers non autorisés qui s'attèlent à y ériger des constructions.

Le Directeur Général porte à la connaissance des personnes concernées et du public que cette zone industrielle est la propriété de la MAGZI en vertu du titre foncier n° 00009481/MEFOU ET AKONO délivré à l'issue d'une procédure régulière d'expropriation pour cause d'utilité publique et d'indemnisation des personnes victimes de perte de droits ou de destruction de biens dans le cadre des travaux d'aménagement de cette nouvelle zone industrielle.

Compte tenu de l'imminence des travaux d'aménagement, il invite ces occupants illégaux à arrêter et à démanteler toutes affaires cessantes les constructions encours, faute de quoi la MAGZI se chargera de les aider à le faire, conformément à la législation en vigueur.

YAOUNDÉ LE 26 FEV 2024

CRTV
CAM. TB. } P. publication



Christol Georges Manon